



Ça bouge à Orly ?



Introduction

Le lundi 20 mai, notre organisation syndicale a participé au groupe de travail (GT) consacré à l'actualisation 2019 du DUERP/PAP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels / Programme Annuel de Prévention) pour la Direction Régionale (DR) d'Orly. Ce GT, boycotté une 1^{ère} fois en intersyndicale le 30 avril (voir notre préalable en encadré, page suivante), a débuté à 9h30 en salle de conférence de la DR.

A) Présents



1°) Représentants de la direction

La réunion était **présidée** par : Monsieur CAZALBOU, directeur régional.

Le président était **accompagné** de :

- M^{me} KERN- PROUX secrétaire générale régionale (SGR) et Assistante de prévention (AP).
- M. VALAX, rédacteur au SGR.
- ainsi que l'ensemble des chefs de service des différentes unités, exceptée M^{me} RAULT (Sud), retenue pour cause d'activité contentieuse, à savoir M^{mes} BLARY (division), HARRY (Pistes) et MARTIN (Fret et Périphérie), ainsi que MM. LEFORT (BILC) et MOUROUVIN (Ouest).



2°) Représentants du personnel

Pour les organisations syndicales étaient présents :

a) pour SOLIDAIRES Douanes : 2 représentants (MM. CAMBIGUE et CHEVALIER). À noter que SOLIDAIRES était une des 2 organisations ayant une délégation composée de 2 agents en poste à Orly.

b) les autres organisations étaient représentées par :

- la CFDT : 2 représentants (M.DIDAS, M^{me} LELEU) ;
- la CGT : 1 représentant (M. GINEZ) ;
- l'UNSA : 1 représentant (M.FAUCK) ;
- le SNCD-FO : 3 représentants (MM. KERKOUR et HUET, et M^{me} BRUN).



B) Présentation

Madame KERN-PROUX a présenté 5 tableaux statistiques qui reprenaient :

1°) La répartition des risques par cotation et par risques qui reprend le nombre de fois où chaque risque apparaît dans le DUERP par cotation A,B,C,D,NC (non connu), PR (pas de risque).

Ce tableau fait ressortir les principaux risques auxquels les agents sont confrontés et leur fréquence par rapport aux cotations.

2°) La répartition par services et par risques qui présente en les détaillant par services les 190 situations d'exposition recensées.

Il permet d'effectuer des comparaisons entre des services ayant en principe les mêmes missions.

3°) Le nombre d'agents exposés par risque et par cotation qui permet de préciser le nombre d'agents exposés par risque et son pourcentage ainsi que le nombre d'agents exposés par cotation.

Ce tableau est complémentaire des deux précédents car il donne une vision de l'importance du risque et de la cotation au regard du nombre d'agents qu'ils concernent.

4°) Le nombre de mesures de prévention par types et par risques (PAP) qui concerne le nombre de mesure de prévention inscrites au PAP 2018/2019 par type de risque.

5°) La synthèse liée à la ventilation des risques par cotation, UT, agents concernés et types de mesures de prévention (PAP) avec le bilan des actions inscrites au PAP 2017/2018.

Encadré : la déclaration préalable intersyndicale de boycott de la 1^{ère} convocation



Groupe de **T**ravail **DUERP-PAP**
du mardi 30 avril 2019
Actualisation pour 2018-2019



Santé/Sécurité/Conditions de travail

préalable

Monsieur le directeur,

Vous nous convoquez aujourd'hui dans le cadre d'un groupe de travail sur les risques professionnels.

Le mouvement douanier social de revendication en cours depuis le 4 mars porte des exigences fortes sur l'amélioration des conditions de travail.

Les douaniers veulent exercer leurs fonctions de façon décente, dans l'intérêt des agents et des usagers.

Les organisations du personnel ont relayé l'importance de ces sujets et la nécessité de les traiter avec tout le sérieux requis.

Malheureusement, la posture de l'administration, qui se refuse à évoluer d'un pouce sur l'important volet rémunération depuis le 12 mars bloque la possibilité de progresser.

La seule réponse aux inquiétudes des agents est une pression hiérarchique sur les collègues qui s'évertuent depuis de nombreuses années en toute conscience professionnelle, à honorer leurs missions dans le respect des droits des usagers.

Nous tenons à vous alerter sur les tensions qui apparaissent au sein des unités et des risques psychosociaux qui vont en découler.

Ce conflit laissera des traces : il y aura un avant et un après....

Face au mépris de notre directeur général, nous réaffirmons avec force notre **SOLIDARITÉ** avec l'ensemble des collègues qui subissent des pressions hiérarchiques.

Cette situation ne peut que conduire les syndicats à ne pas répondre à cette convocation du 30 avril.

L'intersyndicale

Orly, le mardi 30 avril 2019



Ordre du jour

Le plan annuel de prévention reprend un grand nombre de problèmes et de dangers concernant les différentes situations professionnelles auxquelles sont confrontés les collègues durant leurs missions.

NOTA BENE : Lors d'une retenue douanière, une personne était porteuse de gale. Un produit a été diffusé afin d'aseptiser les locaux.



A) Risques Psycho-sociaux (RPS)

Le pourcentage d'agents exposé par situation d'exposition RPS est important pour les exigences émotionnelles et les rapports sociaux et relations de travail. Aussi, une formation dispensée par l'institut de management douanier (IMD) sera mise en place concernant la gestion des relations Douaniers/usagers prochainement.



B) BSE Sud

11 Inscriptions au registre hygiène et sécurité ont été comptabilisées dont 3 à Orly Sud (vestiaire femmes, douches et problème lié à l'intensité de la lumière).

Les trois ont été en partie réglées puisque **concernant la douche**. Les agents devront se rendre à Pistes pour utiliser la plus proche.

Nous avons pu constater que le **risque terroriste** avait été pris en compte pour la BSE PISTES et que le risque tuerie de masse l'avait été pour la BSE OUEST.

Il n'en était pas de même pour la BSE SUD. SOLIDAIRES a demandé que soit intégré ce risque pour la BSE SUD. Ce qui a été fait.

Madame KERN-PROUX a demandé à messieurs CAMBIGUE et KERKOUR si des **problèmes liés à la ventilation** des locaux persistaient à Orly Sud.

Ce à quoi il a été répondu par la positive notamment concernant le local de visite à corps (odeur persistante notamment pour les stupéfiants) et salle des ordinateurs (chaleur l'été).



C) BSE Ouest

Il est à noter que concernant la BSE OUEST, les **travaux** concernant la **jonction** et plus précisément la sécurisation de la zone de livraison bagages ne sont **pas satisfaisants** au regard de la sécurité des agents.

Aussi, des travaux devraient être engagés afin qu'un couloir soit créé avec des **portes anti-retour** de part et d'autre afin d'éviter que les gens puissent rentrer facilement dans la zone et ne se trouvent dans le dos des agents qui sont en situation de contrôle.

Durant le déroulement des travaux, un **agent de sécurité** devrait être présent de 06h00 du matin à 24h.

ADP s'est engagé à ce que les travaux soient **livrés au mois de juillet 2019**.



D) Pistes

Les agents de la BSE PISTES signalent quant à eux des **problèmes d'acouphènes**. Ils bénéficient déjà de bouchons mais le résultat en termes de confort et d'efficacité ne serait pas satisfaisant.

Il a été demandé que soient achetés des bouchons en silicone. L'ergonome présent actuellement sur le site d'Orly devrait être saisi pour travailler sur ce sujet.

D'autre part, les agents de la BSE PISTES signalent le **risque d'accident de la route** suite à la formation professionnelle Sécurité dispensée à ROISSY.

Cette formation se déroule sur 7 jours et les temps de trajets additionnés au temps de travail génèrent de la fatigue et par conséquent des risques d'accident.

Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée pour résoudre ce problème.



E) DR bâtiment 517

Travaux dans l'aile de la RR : M. CAZALBOU a indiqué qu'il fera respecter à la Police les conditions règlementaires relatives à des travaux dans un bâtiment occupé (nuisances sonores notamment).

Déménagement de la DR au bâtiment 529 durant le 1^{er} semestre 2020. Le bâtiment 529 dispose de 36 places de parking.



F) Bureau OP/CO bâtiment 288

Le problème de **température** (basse) au bureau OP/CO a été réglé.

Les sols très sales vont être lavés par une entreprise spécialisée dans le nettoyage doux pour prendre en compte le risque amiante.



G) Permanence opérationnelle

Monsieur Mourouvin informe monsieur CAZALBOU que la permanence opérationnelle qui dure 12 jours entraînerait de la fatigue et demande que le droit du travail soit appliqué. Le don d'un RH serait apprécié dans le cadre de la permanence opérationnelle.

Monsieur CAZALBOU répond que dans le droit du travail, la permanence est considérée comme une **astreinte** et non pas comme du temps de travail effectif. De plus l'astreinte est rémunérée. Dans ce cadre là, il est précisé par monsieur HUET (USD-FO) que le choix se fait entre soit la rémunération soit le temps de repos. A ce titre, monsieur CAZALBOU, précise qu'hors cas de difficulté liée à la procédure, il n'y a **pas d'exigence de déplacement**.



H) Chef d'équipe

1°) Proposition

Monsieur FAUCK représentant UNSA précise que la procédure pourrait être gérée entièrement par le chef d'équipe et notamment l'appel au Parquet.

2°) Notre position

La position de SOLIDAIRES est claire sur ce point. La plupart des procédures de stupéfiants se déroulent avec trois agents sur la plateforme d'Orly (ce qui est peu pour des questions de sécurité notamment) et les tâches chronophages viennent s'ajouter à une procédure déjà lourde.

Nous précisons apprécier le fait que les CSDS nous déchargent de l'appel au Parquet et des relations avec le Magistrat.

3°) Les réactions

La CSDS madame HARRY partage notre avis. Monsieur KERKOUR (FO) précise que nous effectuons des procédures en nombre d'agents restreints et qu'il est même arrivé de traiter des procédures à deux personnes. Il n'est donc pas favorable lui non plus à un surcroît de travail.

Ce n'est pas le cas des représentants UNSA et CFDT qui pensent le contraire.

4°) Notre justification

Nous pensons qu'il est nécessaire de délimiter ce qui est de la compétence de chacun à son niveau et qu'un surcroît de travail n'est pas souhaitable tant pour la santé que la sécurité des agents.

Nous souhaitons que soit tenu compte des difficultés que rencontrent les chefs de service mais pas au détriment des missions des chefs d'équipe dont les responsabilités sont déjà importantes au quotidien.

Au reste, derrière tout cela, le véritable problème est le sous-effectif : il faudrait 5 agents par procédure, alors que la direction impose d'être à 3 seulement...



Pour conclure

Des dossiers qui avancent. Une ventilation corrigée à Orly Sud. Une direction qui déménage. Cette année, les choses bougent à Orly !



Vos représentants SOLIDAIRES Douanes à ce groupe de travail : Jean-Luc CAMBIGUE et Christophe CHEVALIER. Pour plus de précisions, les contacter.

Ça bouge à Orly ?



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

Section d'Orly

93 bis rue de Montreuil, boîte 56, 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriels : orly@solidaires-douanes.org